



CLASSIQUES
GARNIER

« X. Annonce : le colloque de Saint-Étienne (obsolète) », *La Lettre clandestine*,
n° 1 à 4, 1992 – 1995

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17281-9.p.0107](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17281-9.p.0107)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1999. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

X. COLLOQUE : ANNONCE ET APPEL DE COMMUNICATIONS

Colloque sur la littérature clandestine
Saint-Étienne, 30 septembre – 1^{er} octobre 1993

La Table Ronde organisée par Olivier Bloch à la Sorbonne en juin 1980 a fait faire un grand bond en avant aux études sur la littérature clandestine et depuis cette date les recherches se poursuivent et se révèlent très fructueuses. La littérature clandestine s'est révélée comme un domaine de recherches à part entière et elle se caractérise par sa diversité, car on y est confronté aux problèmes d'analyse de la pensée philosophique, aux problèmes de biographie et d'attribution et aux problèmes de la diffusion des manuscrits et des éditions. Nous pensons qu'il serait temps de nous retrouver ensemble, de faire le point sur le chemin parcouru et de discuter des perspectives futures. L'Institut Claude Longeon de l'Université Jean Monnet – Saint-Étienne organisera deux journées d'étude sur la littérature clandestine le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1993 au château de Saint-Victor-sur-Loire, près de Saint-Étienne. Les axes d'études pourront être les suivants : 1) Auteurs et attributions; intervenants divers dans la constitution des textes clandestins ; 2) Analyses de textes et de thèmes ; rapports entre la philosophie clandestine et les textes imprimés ; 3) lectures des mss ; témoignages de la diffusion des manuscrits et des éditions. Ces rubriques ne sont pas exhaustives, et vos suggestions seront les bienvenues. Les Actes de cette Table Ronde seront publiés en 1994 par la maison Universitas.

Sur le plan financier, les repas de midi seront offerts par l'Institut Claude Longeon; aux intervenants qui viennent de l'étranger les frais de séjour seront pris en charge par l'Institut; aux intervenants français l'Institut remboursera les frais de voyage. Un droit d'inscription de 150 FF est demandé à tous les participants. Les personnes intéressées recevront en temps utile le programme détaillé des journées.

Vous êtes invité(e) à soumettre votre projet de communication (de 20 minutes environ) avant le 31 décembre 1992 à l'adresse suivante : Antony McKenna, Institut Claude Longeon, Université Jean Monnet Saint-Étienne, 35, rue du Onze Novembre, 42023 Saint-Étienne Cedex 2.